Désignation commerciale: fischer Cartouche à Réactif FEB RM

Date de révision: 15.01.2015

Remplace la version du: 28.07.2014 Date d'impression: 15.01.2015 Version: 5.0/fr

CH-Importeur: SFSunimarket AG, Werkzeuge, Nefenstrasse 30,

Notrufnummer / En cas d'urgence: Schweiz. Toxikologisches Zentrum:

CH-9030 Zürich Tel. +41 44 251 51 51 Nationale Notfallnummer 145

CH-9435 Heerbrugg, Tel. +41 71 727 52 60

Fax. +41 71 727 58 70

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Désignation commerciale fischer Cartouche à Réactif FEB RM

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations décon-

seillées

Utilisations identifiées perti-

nentes

matériel de fixage

Restrictions conseillées Néant dans des conditions normales de traitement. Tenir compte de

la fiche des spécifications techniques.

Détails sur le fournisseur qui met à disposition l'information de sécurité sur le produit

Information sur l'entreprise fischerwerke GmbH & Co. KG

> Klaus-Fischer-Straße 1 D-72178 Waldachtal

Téléphone: +49(0)7443 12-0 Fax: +49(0)7443 12-4222 Courriel: info-sdb@fischer.de

fischer S. A. S.

12, rue Livio B.P. 182

FR-67022 Strasbourg-Cedex 1 Téléphone: +33 3 88 39 18 67

Fax: +33 3 88 39 80 44 Courriel: info@fischer.fr

Numéro d'appel d'urgence

Dispositif de mise en circulation

Téléphone en cas d'urgence ORFILA No.: 01 45 42 59 59 ou +49(0)6132-84463 (24h)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément à la Directive 67/548/CEE /

1999/45/CE)

R43

classification selon l'ordonnance

Skin Sens. 1; H317

(CE) N° 1272/2008

Éléments d'étiquetage

\*Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

En tant que produit, la préparation n'est pas soumise à l'étiquetage

selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

Désignation commerciale: fischer Cartouche à Réactif FEB RM

Date de révision: 15.01.2015

Version: 5.0/fr Date d'im



Remplace la version du: 28.07.2014 Date d'impression: 15.01.2015

### 3. Composition/informations sur les composants

### Composants dangereux

Substance contenue		Classification 67/548/CE	Concentration
		Classification 1272/2008/CE	
quartz (SiO2)	No. CAS: 14808-60-7 NoCE: 238-878-4 No. REACH: Selon la di- rective (CE) N° 1907/2006 [REACH], la substance ne nécessite pas d'enregis- trement.	Le produit n'est pas classé comme étant dan- gereux dans le sens du règlement 67/548/ CEE / 1999/45/CE. Le produit n'est pas classé comme étant dan- gereux dans le sens de l'Ordonnance euro- péenne n° 1272/2008 [CLP].	2.5 – 10.0 pds %
méthacrylate de 2-hy- droxypropyle	No. CAS: 27813-02-1 NoCE: 248-666-3 No. REACH: 01-2119490226-37-xxxx	R43 Xi; R36 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317	< 2.5 pds %
peroxyde de dibenzoyle	No. CAS: 94-36-0 NoCE: 202-327-6 NoIndex: 617-008-00-0 No. REACH: 01-2119511472-50	E; R3 Xi; R36 R43 N; R50/53 Org. Perox. G; H241 Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319 Aquatic Acute 1; H400	< 1.0 pds %

Autres données Produit

#### 4. Premiers secours

### Description des premiers secours

Conseils généraux Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

En cas d'inhalation EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime en plein air et la main-

tenir au repos dans une position où elle peut confortablement respi-

rer.

En cas de contact avec la peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abon-

damment à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de contact et rin-

cer immédiatement avec beaucoup d'eau, y compris sous les pau-

pières, pendant au moins 15 minutes.

En cas d'ingestion non applicable

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### Movens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Dioxyde de carbone (CO2)

Poudre sèche Mousse

Jet d'eau pulvérisée

Moyen d'extinction à ne pas uti-

liser pour des raisons de sécuri-

té

Jet d'eau à grand débit

Désignation commerciale: fischer Cartouche à Réactif FEB RM

Date de révision: 15.01.2015

Remplace la version du: 28.07.2014 Date d'impression: 15.01.2015 Version: 5.0/fr

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les risques spécifiques d'une exposition, provoqués par la substance ou la préparation

elle-même, par leurs produits de combustion ou par les gaz

déga

L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.

### Conseils aux pompiers

Equipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Autres indications sur la lutte contre les incendies

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire auto-

Refroidir les récipients et les alentours par pulvérisation d'eau.

### 6. Mesures à prendr<u>e en cas de dispersion accidentelle</u>

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser un équipement de protection individuelle.

### Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou

le sol.

Éviter l'extension de la surface (p.e. par bac de rétention ou barrières

à huile).

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ne concerne pas le produit proprement dit. Méthodes de nettoyage

#### Référence à d'autres sections

Référence à d'autres para-

Voir chapitre 8/13

graphes

#### Indications complémentaires

Autres données Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vi-

queur.

### 7. Manipulation et stockage

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation

Manipuler avec prudence. Éviter le choc et le frottement.

sans danger

Néant dans des conditions normales de traitement.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion Pas de précautions spéciales requises.

Désignation commerciale: fischer Cartouche à Réactif FEB RM

Date de révision: 15.01.2015

Remplace la version du: 28.07.2014 Date d'impression: 15.01.2015 Version: 5.0/fr

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences posées aux entrepôts

Stocker conformément à la réglementation locale. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Entreposer dans un endroit frais et ombragé. Protéger de la chaleur.

Indications concernant les sto-

ckages en commun

et conteneurs

Sans rapport

Classe de stockage (Allemagne) keine

**TRGS 510** négligeable

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) spécifique(s) matériel de fixage

Indications détaillées: voir notice technique.

### 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

#### quartz (SiO2)

#### France

Valeur à long terme / mg/m3	TMP n°	FT n°	Source
0,1 a	25	232	20

Source: 20 - Valeurs limites d'exposition professionelle aux agents chimiques en France (2012)

#### peroxyde de dibenzoyle

#### France

Valeur à long terme / mg/m3	FT n°	Source
5	33	20

Source: 20 - Valeurs limites d'exposition professionelle aux agents chimiques en France (2012)

#### Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est norma-

lement nécessaire.

Protection des mains Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Lunettes de sécurité à protection intégrale Protection des yeux

Protection de la peau et du Porter un équipement de protection adéquat.

corps

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentra-Notent:

tion de la substance dangereuse au poste de travail.

Mésures générales de protection

et d'hygiène

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Désignation commerciale: fischer Cartouche à Réactif FEB RM

Date de révision: 15.01.2015

Remplace la version du: 28.07.2014 Date d'impression: 15.01.2015 Version: 5.0/fr

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour

animaux.

Information sur les dispositions

relatives à la protection de l'en-

vironnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme capsule de verre

Couleur brun

> 100 °C Point d'éclair [°C]

### 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Décomposition thermique Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les

prescriptions.

Stabilité chimique

Stabilite chimiqué Stable dans les conditions recommandées de stockage.

#### Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales

d'utilisation.

Conditions à éviter

Conditions à éviter Pas de décomposition en utilisation conforme.

Matières incompatibles

Matières à éviter Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.

### Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dan- Pas de décomposition en utilisation conforme.

gereux

### 11. Informations toxicologiques

#### Indications complémentaires

Autres données (chapitre 11.) négligeable

Désignation commerciale: fischer Cartouche à Réactif FEB RM

Date de révision: 15.01.2015

Remplace la version du: 28.07.2014 Date d'impression: 15.01.2015 Version: 5.0/fr

# 12. Informations écologiques

#### Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur

l'écologie

Pas d'information écologique disponible. Le produit lui-même n'a pas

été testé.

### 13. Considérations relatives à l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'éli-

mination

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou

le sol.

Code des déchets 080000 - DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FOR-

> MULATION, DE LA DISTRIBU-TION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS),

MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION

080400 - déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y com-

pris produits détanchéité)

200000 - DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES AD-MINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FR. ACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉ-

MENT

Emballages vides contaminés Emballages vides: Les récipients vides doivent être mis à la disposi-

tion des usines locales pour leur recyclage ou leur élimination.

### 14. Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/	Transport maritime	Transport aérien ICAO/
	RID	IMDG	IATA
14.2 Description des mar- chandises			Le produit n'est pas un produit dangereux selon IATA.

### 15. Informations réglementaires

### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres réglementations Information en matière de sécurité conforme à l'article 32 du règle-

ment CE n° 1907/2006 (REACH)

Information sur le produit fournies volontairement suivant l'exemple

de format pour fiche de données de sécurité

#### 16. Autres informations

Teneur en taux de R R36: Irritant pour les yeux.

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Désignation commerciale: fischer Cartouche à Réactif FEB RM

Date de révision: 15.01.2015

Version: 5.0/fr

fischer with solutions

Remplace la version du: 28.07.2014 Date d'impression: 15.01.2015

R50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner

des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Teneur en taux de H H241: Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.

H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

Énoncé des classes de risque Skin Sens.: Sensibilisation cutanée

Eye Irrit.: Irritation oculaire

Aquatic Acute: Danger pour le milieu aquatique

\*Modification par rapport à la

dernière version

Les modifications par rapport à la dernière version sont marquées

d'un \*.

Restrictions conseillées Néant dans des conditions normales de traitement. Tenir compte de

la fiche des spécifications techniques.

Ces indications reposent sur le niveau actuel de nos connaissances et expériences. La feuille de données de sécurité décrit les produits du point de vue des exigences de sécurité. Les indications ne constituent pas des promesses de propriétés.